

Bulletin d'Informations N° 7- JUILLET 2021

DINEAULT

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@wanadoo.fr



Sommaire n° 7

Couv : - Salle Menez Ty Lor
- Ecole Ste Anne à la ferme
- Sortie S'Capade

P 2 : - Edito de Christian HORELLOU
- Bus des plages (Horaires/Prix)

P 3-4 : - Conseil Municipal du 27 mai.

P 5 : - Les travaux sur la commune :
- Salle Menez Ty Lor
- Voirie.
- (Info) En'Ergence : Isolation

P 6 : - Ecole Ste Anne : Activités :

- A vélo.
- A la ferme.
- A Branféré.
- Cochon grillé (12 septembre)

P 7 : - Divers : - Petite Enfance
- Électroménager (Achat)
- Offre Emploi (CCPCP).

P 8 : - Pays de Brest :
- Cadastre Solaire.
- Cartographie
- **Prenez note**

EDITO JUILLET

Juillet est là et avec lui le soleil, les vacances pour une partie d'entre nous, la fin du confinement, la levée du couvre-feu. Après des mois de restrictions, nous sommes heureux de retrouver progressivement une vie normale, de goûter les moments de liberté retrouvée et je pense plus particulièrement à nos jeunes, privés pendant cette période de la joie d'être ensemble. Les événements festifs habituels dans la commune, les fêtes de la Pentecôte, les repas des Anciens, la Veillée du Parc n'ont pu avoir lieu. A l'automne, nous retrouverons, je l'espère, l'occasion de ces moments de convivialité.

Pour autant, le respect des règles sanitaires, gestes barrières, masques... sont toujours d'actualité et devraient permettre d'éviter une nouvelle vague en septembre. De même l'importance d'être vacciné n'est plus à démontrer. A Dinéault toutes les personnes de plus de 70 ans ont été contactées par la mairie et toutes celles qui le souhaitent ont été vaccinées.

Du nouveau à Dinéault :

La **Maison Médicale** vous accueille et le docteur **Pierre Yves BOILLEY** y reçoit ses patients depuis quelques semaines. Certaines et certains d'entre-vous ont déjà eu l'occasion de se rendre à ce qui est désormais NOTRE maison médicale. Nous mesurons, depuis l'arrivée du docteur Boilley, l'importance de ce nouveau service pour les Dinéaultais et encore plus en cette période de pandémie où la vaccination est nécessaire pour la protection de tous.

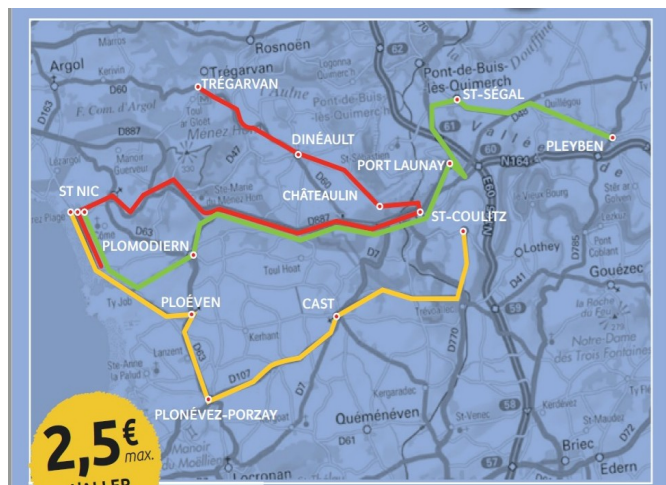
La **salle Menez Ty Lor** (ancienne salle de motricité, bâtiment perpendiculaire au restaurant scolaire) est rénovée et désormais accessible aux associations et aux particuliers qui le souhaitent. Plus petite que la salle de la Tour d'Auvergne, disposant d'une cour fermée, elle est bien adaptée aux réunions familiales ou amicales.

A toutes et à tous, au nom de la municipalité, je souhaite un très bel été.

Christian HORELLOU

CCPCP
Le bus de
l'Été

Et puisque les vacances sont là, la CCPCP met à disposition des bus pour les trajets vers les plages.



2,5€ max.
L'ALLER SIMPLE

**du 7 juillet
au 31 août 2021**
du lundi au samedi hors jours fériés

RENSEIGNEMENTS :

www.breizhgo.bzh

☎ 02 98 90 88 89

Les Tarifs

+ 26 ans	1 voyage	2,50 €
	carnet 10 voyages	20 €
- 26 ans	1 voyage	2 €
	carnet 10 voyages	15 €
Solidaire	1 voyage	1 €
- 12 ans	Gratuit accompagné d'un adulte disposant d'un titre	

Horaires du 7 juillet au 31 août 2021

CIRCUIT NORD	Du lundi au samedi
PLEYBEN, Pl. Ch de Gaulle	13h05
ST SÉAL, Bourg	13h15
PORT LAUNAY, Pl. de l'église	13h21
PLMODIERN, École publique	13h36
PLMODIERN, Lestrevet	13h55
ST-NIC, Pentrez	14h05
CIRCUIT CENTRE	
TREGARVAN, Kerbeuz	13h15
DINEAULT, Pl. de l'église	13h25
CHATEAULIN, Gare	13h33
CHATEAULIN, Quai Cosmao (coté abri)	13h36
ST NIC, Pl. du 19 mars 1962	14h00
ST NIC, Pentrez	14h05
PLMODIERN, Lestrevet	14h15
CIRCUIT SUD	
ST COULTZ, Camping de La Pointe	13h00
ST COULTZ, Pl. de la mairie	13h05
CAST, Bourg	13h20
PLONEVEZ PORZAY, Pl. de l'église	13h27
PLONEVEZ, Pl. de la mairie	13h32
PLMODIERN, Lestrevet	13h45
ST NIC, Pentrez	13h55

CIRCUIT NORD	Du lundi au samedi
ST-NIC, Pentrez	17h30
PLMODIERN, Lestrevet	17h38
PLMODIERN, École publique	17h48
PORT LAUNAY, Pl. de l'église	18h08
ST SÉAL, Bourg	18h18
PLEYBEN, Pl. Ch de Gaulle	18h28
CIRCUIT CENTRE	
PLMODIERN, Lestrevet	17h30
ST NIC, Pentrez	17h38
ST NIC, Pl. du 19 mars 1962	17h43
TREGARVAN, Kerbeuz	17h58
DINEAULT, Pl. de l'église	18h08
CHATEAULIN, Gare	18h18
CHATEAULIN, Quai Cosmao	18h21
CIRCUIT SUD	
ST NIC, Pentrez	17h30
PLMODIERN, Lestrevet	17h38
PLONEVEZ, Pl. de la mairie	17h48
PLONEVEZ PORZAY, Pl. de l'église	17h56
CAST, Bourg	18h03
ST COULTZ, Camping de La Pointe	18h18
ST COULTZ, Pl. de la mairie	18h23

Le Conseil Municipal du 27 mai 2021 a comporté quelques sujets d'importance comme l'arrêt du PLU, l'avant-projet concernant les travaux de l'église, l'achat de parcelles de terre, les chats errants, les tarifs de location de la salle Ménez Ty Lor, le transfert des mobilités à la CCPCP et une **notion nouvelle importante : le « chaussidou »**...

PLU Arrêt

Rapporteur : Christian HORELLOU : Suite à la présentation du Plan Local d'Urbanisme lors de la séance du conseil municipal du 26 mars 2021, les modifications relatives aux nombres de bâtiments concernés par une demande de changement de destination ont été prises en compte et leur nombre est passé de 18 à 32. Désormais, le conseil municipal est amené à délibérer sur le Plan Local d'Urbanisme dans sa version de mai 2021. Considérant que le projet de P.L.U. est prêt à être transmis pour avis aux Personnes publiques associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés, le conseil municipal décide d'arrêter le PLU et de le soumettre pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA). (*Unanimité*)

Eglise : Validation de l'avant projet. Choix des prestataires

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : Les études d'Avant-Projet, remises par M. Piotr CANDIO, maître d'oeuvre comporte un dossier graphique précisant la localisation des travaux ainsi qu'une étude estimative détaillée. L'architecte explique, après visite complémentaire dans les combles, et compte tenu de la forte augmentation des prix des matières premières (bois et ardoise), qu'il a travaillé sur le chiffrage des travaux de la phase 1 de manière à conserver au maximum l'existant (plutôt que de faire une réfection à neuf comme cela était envisagé initialement) pour rester au plus près du budget élaboré en phase de diagnostic. Le projet propose donc en phase 1-1 - Une restauration des charpentes en place, par des procédés techniques allant dans ce sens : intercaler des fermes neuves au-dessus de la nef et du chœur, - procédé identique à celui de l'église de Lopérec. - Des tirants seront posés dans la croisée en complément de ce dispositif. Le chevronnage sera remplacé à 80%. On profitera des travaux de charpente pour améliorer l'accès dans les combles : ainsi, pendant les travaux, un plancher sera posé en dessous pour sécuriser et faciliter les interventions. - Une restauration de la toiture, en conservant les zingueries et autant que possible les ardoises qui auront pu être récupérées. La durée de ces travaux est estimée à 12 mois. Pour un montant de **503 596,17 € HT**. La phase 1-2 : La restauration du massif occidental et du clocher varie peu car elle comporte essentiellement de la main d'œuvre. La durée des travaux de cette phase est estimée à 7 mois pour un montant de **151 540,00 € HT**. Le coût total des travaux de la phase 1 s'élève donc à **655 136,17 € HT** auxquels doivent s'ajouter le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre (9% du montant prévisionnel des travaux) pour **58 962,25 €**.

Dans un deuxième temps, il convient de retenir les prestataires pour les missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et de contrôle technique pendant les travaux. Une consultation a été opérée et il est proposé de retenir les offres suivantes : pour le contrôle technique (L+LE=SEI)(L= Solidité des ouvrages indissociables au bâtiment, LE = Solidité des existants, SEI= Sécurité incendie des personnes dans les établissements recevant du public), l'entreprise DEKRA pour un montant de 4 650 €, pour la coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé), et Niveau 2 (chantiers excédant 30 jours ouvrés dont l'effectif dépasse 20 travailleurs à un moment donné et dont le volume prévu de travaux est supérieur à 500 jours hommes), l'entreprise SOCOTEC pour 3 925 €, et l'entreprise ADE pour les diagnostics amiante et plomb pour 300 € + 50 €/analyse (amiante) et 180 € (plomb). Le Conseil Municipal décide de clore la phase avant-projet et affermir un montant de travaux pour 655 136,17 € HT et d'honoraires pour 58 962,25 €, puis lancer la phase de consultation des entreprises. Il retient les entreprises proposées pour les missions de contrôle technique, de sécurité et de diagnostic. (*Unanimité*)

Admission en non-valeur

Rapporteur : Eric BODIU : Un courrier de la trésorerie publique en date du 18 mai dernier a transmis une liste de créances dont elle n'a pu obtenir le recouvrement. L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont elle dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes datant de 2009 à 2015 pour un montant total de 4 060,41 € (94 pièces). (*Unanimité*).

Maison Médicale Salle d'activité Avenant lot 1

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : L'entreprise EUROVIA Bretagne 29 Quimper, a chiffré des travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage : Il s'agit de la rénovation complète d'un parking situé devant la maison médicale pour un montant de 3 098,70 € HT. et la réalisation de tranchées pour l'extension du réseau de chaleur vers le restaurant scolaire pour un montant de 8 595,30 € HT. Le Conseil Municipal valide cet avenant de 11 694,00 € HT qui porte le montant du marché à 59 623,57 HT. (*Unanimité*).

Projet Acquisition parcelle YA n°308

Rapporteur : Christian HORELLOU : Maître CAM, notaire à Plomodiern, a informé la mairie, par un courrier en date du 23 mars 2021 de l'intention des héritiers de la succession de feu Mme Ginette MOULIN de proposer à la commune de Dinéault d'acquérir la parcelle cadastrée section YA n°308 au lieu-dit La Croix du Guilly. Le certificat d'urbanisme précise qu'une grande partie de ce terrain est un « emplacement réservé » dans le PLU en cours d'élaboration. Ce terrain d'une contenance de 8 042 m² comporte deux classements différents : 815 m², le long de la route, seraient classés en zone constructible, et 7 227 m² constitués d'une ancienne sapinière sur lesquels sont érigés un ancien poulailler qui devra être désamianté et déconstruit, ainsi qu'un cabanon et un mur de clôture. Les frais de ces opérations sont respectivement évalués à 25 200 € TTC (LE ROUX 3D) et 660 € TTC (ADE diagnostic amiante). Pour l'ancienne sapinière, une mise à blanc du terrain (environ 300 souches) sera nécessaire, (devis Yves Garo) : 3 360 € TTC. Soit un total de dépenses de 29 220 € TTC. Au vu des nombreux travaux à prévoir, le conseil convient qu'il est difficile d'établir un prix d'acquisition pour cette parcelle, mais confirme l'intérêt de la commune pour le projet d'acquisition. (*Unanimité*).

**Projet
Acquisition
Parcelle YA n°74
AFAFAF**

Rapporteur : Christian HORELLOU : La commune de Dinéault envisage d'acquérir un chemin appartenant à l'AFAFAF cadastrée section YB n°74 au lieu-dit Le Crignou. Cette bande de terre longe le côté Est du lotissement Marcel Charès sur une superficie de 360 m². La Commune envisage son acquisition afin d'aménager le chemin pour les piétons ; des travaux de drainage seraient à prévoir. Un prix d'achat à 1 €/ m² est proposé, soit 360 €. (*Unanimité*).

**Projet
Acquisition
Parcelle ZK n°43
Guilly Vihan**

Rapporteur : Christian HORELLOU : Par courrier en date du 23 février 2021, Monsieur Patrick SASTRE a indiqué qu'il souhaite acquérir la parcelle cadastrée section ZK n°43 située au lieu-dit Le Guilly Vihan, d'une superficie de 4 910 m². Il s'agit d'une parcelle agricole qu'il loue à la commune depuis le 2 mai 2012. La valeur de cette parcelle a été évaluée par le service des domaines à 1 800 € hors taxes, soit 3 666 € / ha. Cependant, Monsieur Patrick SASTRE a acquis, en 2021, les parcelles contiguës ZK42 et ZK36 au prix de 2 094 € / ha. Il convient de préciser que la parcelle cadastrée ZK42 contient 4000 m² de bois. Le service des domaines précise que les collectivités territoriales peuvent, sur délibération motivée, s'écarter de cette valeur (de +/- 10%). En conséquence, il est proposé un prix de vente de 1 100 € hors taxes, soit 2 240 € / ha. Le Conseil Municipal donne son accord. (*Unanimité*).

**Chats errants :
Convention
30 Millions
d'Amis - Karie**

Rapporteur : Marie Louise BURLLOT : Depuis quelques années, la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Quimper ou la Fondation 30 millions d'amis de Châteaulin accompagnent les communes dans la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants. Cet accompagnement prend la forme d'une convention bipartite entre la Commune de Dinéault et l'Association de protection des animaux (Société Protectrice des Animaux -SPA ou Fondation 30 millions d'amis) qui participe au financement de la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur le territoire de la Commune. Dans un deuxième temps, il est proposé de signer une convention avec l'association « Karie » afin de lui confier le côté opérationnel de la campagne (estimer la colonie de chats errants en lien avec les habitants de Dinéault, réaliser les opérations de capture, le transport des chats chez le vétérinaire puis le relâchage des chats sur le lieu de vie). De plus l'acquisition d'une à deux cages trappes (environ 62 €) est sollicitée. Le Conseil Municipal se prononce en faveur de cette action de régulation de la prolifération des chats errants, approuve la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis (reste à charge pour la commune 40 €/chat femelle, 30 €/chat mâle), approuve la convention de délégation avec l'Association « Karie » ainsi que la participation à l'achat de cages pour 130 €. Estimation sur la campagne 2021 : 15 animaux. (*Unanimité*).

**Espace
Associatif
Ménez Ty Lor.
Tarifs.**

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : La réception de cette salle communale est prévue le 30 juin et il est envisagé de la mettre à disposition des particuliers et associations dès l'été prochain (sous réserve). Les tarifs proposés seraient les suivants : - Tarif réunion ½ journée : 60 € - Forfait week-end et journée : 150 € - Résidents dinéaultais : -50% - Associations et écoles de Dinéault : gratuit. Le Conseil arrête cette tarification à compter du 1er juillet 2021. (*Unanimité*).

**CCPCP
Compétence
« Mobilités »**

Rapporteur : Christian HORELLOU : La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 entend supprimer les zones blanches de la mobilité (zones non couvertes par une autorité organisatrice de la mobilité) en accordant de nouvelles compétences aux collectivités territoriales pour organiser notamment des services tels que l'autopartage, le covoiturage, le transport à la demande. Le rôle des régions comme chefs de file de la mobilité est renforcé. En complément, la prise de compétence autorité organisatrice de la mobilité permettrait à la CCPCP : - D'organiser des services de mobilités actives (location de vélo) partagés et solidaires (covoiturage) ou de contribuer au développement de ces pratiques. - D'organiser des services de transports réguliers ou à la demande au sein du territoire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, - Valide la prise de compétence « autorité organisatrice de la mobilité » par la CCPCP au 1er juillet 2021. - Précise que la CCPCP ne se substituera pas à la Région Bretagne en ce qui concerne les services actuellement assurés par celle-ci, à savoir les services réguliers ou à la demande de transport public, les services de liaisons estivales et les services de transport scolaire mais la CCPCP conserve la capacité de faire transférer ces services à l'avenir. (*Unanimité*).

**Questions
Diverses**

- Des travaux de voirie seront réalisés fin août/début septembre, durant 4 à 5 semaines, rue de la Déesse Brigitte et au sein du lotissement Marcel CHARLES. (Attention : date sous réserve)
- Sur la RD 60 un « chaussidou » sera mis en place courant juin. Plein accord des membres du Conseil Municipal sous réserve de veiller particulièrement à l'amélioration de la visibilité dans les virages, d'informer les automobilistes et les cyclistes car cela représente un changement de culture. Cette route accessible aux vélos pourrait être reliée au projet de « voie verte » (Camaret via Châteaulin – Carhaix) dont le tracé est en cours d'élaboration. (Attention : date sous réserve)
- Accord du conseil pour la prise en charge des frais de raccordement à l'assainissement (1 500 €) pour une maison de la cité de l'Aulne.
- Accord du conseil pour la mise en place de 2 radars pédagogiques fixes, rue du Chap et rue de La Tour d'Auvergne.

NDLR : Quelques précisions sur le « Chaussidou » : Ce nouveau dispositif, destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route, dissocie la chaussée en trois espaces :

Une voie centrale sans marquage axial pour les voitures, camions et motos et deux rives latérales pour la circulation des deux-roues. Il a pour but d'inciter les automobilistes à rouler au centre de la chaussée lorsque aucun véhicule ne se présente en face et à ménager un espace suffisant aux cyclistes lors de leur dépassement.

P5

Les travaux sur la Commune

Si la Maison Médicale est opérationnelle depuis quelques semaines, avec encore quelques petits détails à régler, la future salle d'activités qui s'appellera « Salle Ménez Ty LOr » est en cours de finalisation, ainsi que le logement du Restaurant Scolaire. Quant au bâtiment « Âges et Vie », il sera prêt pour la journée « **Portes ouvertes** » du **mardi 27 juillet de 9 h à 17 h**. Ce sera une visite intéressante pour tous celles et ceux qui s'intéressent à ce concept. La réfection de la CD 60 est en cours et de nombreux travaux de voirie sont prévus.

La salle d'activités, située dans la cour de l'ancienne école publique est en phase de finalisation, la réception des travaux se situant à la fin du mois de juillet. Elle s'appellera dorénavant « Salle Ménez Ty Lor » et sera proposée à la location pour une capacité d'une quarantaine de personnes. Elle permettra aux aînés de « Générations Mouvement » de se retrouver comme ils le faisaient auparavant, dans un environnement plus agréable et plus sécurisé. Le mobilier (tables et chaises), le matériel (frigo, lave-vaisselle) vont prendre leur place très prochainement...



Adaptée à la réception de petits groupes, elle est aménagée en conséquence. La salle d'une trentaine de 60 m² peut contenir une quarantaine de personnes et sera équipée de tables et de chaises. Un vidéo projecteur permet de regarder photos et vidéos. 2 fenêtres de toit donnant une belle luminosité, peuvent être occultées électriquement. Une kitchenette attenante permet de préparer une cuisine légère ; elle est outillée d'un évier et d'une plaque vitro-céramique, d'un lave-vaisselle ainsi que d'un réfrigérateur : sa petite taille nécessite d'effectuer les rangements de vaisselle et d'ustensiles dans les placards situés à l'entrée de la salle. La ventilation des locaux est assurée par une



VMC double flux d'une excellente efficacité.

L'ancienne cour de récréation et les espaces verts offrent une aire agréable et protégée grâce à la fermeture possible d'un portail d'entrée. Un préau couvert permet un aménagement ponctuel pour certaines activités de plein air à la belle saison. Les toilettes revisitées, sont naturellement, comme la salle, accessibles aux personnes handicapées. Cette réalisation va être branchée, pour son chauffage, sur le réseau de chaleur dont la machinerie se trouve dans la salle de La Tour d'Auvergne. Les jonctions sont visibles dans la cour de la salle Ménez Ty lor, ainsi qu'au travers de la rue et du parking de la Mairie.

(Photos et Texte : Guy LE FLOC'H)

Travaux Voiries



INFORMATION TRAVAUX

Les travaux dans le lotissement CHARLES auront lieu vers la mi-septembre (après la réception de la résidence ÂGES et VIE) - Ces travaux vont consister à effectuer la voirie définitive du lotissement ainsi que les trottoirs lui donnant ainsi son caractère final.(Date sous réserve) La rue de la DÉESSE BRIGITTE sera refaite fin août- début septembre (enrobé), de la boulangerie jusqu'au panneau fin d'agglomération . A ce titre, la route sera barrée pendant la durée des travaux et des déviations seront mises en place. Les riverains pourront tout de même sortir de chez eux comme c'est le cas aujourd'hui pour la départementale 60. Les riverains et la population seront informés dès la sortie des dates précises (Citykommi).

(Texte : Eric BODIQU)

DIVERS



Pourquoi isoler est une priorité ?

Lorsque nos factures d'énergie explosent ou que l'on a froid chez soi, un réflexe naturel consiste à d'abord remettre en cause le système de chauffage. Pourtant, celui-ci ne constitue pas toujours une priorité : pourquoi investir dans un équipement plus puissant si l'essentiel de sa production part réchauffer le quartier (et le climat) ? Rappelez-vous : l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ! L'idée serait donc plutôt de repérer les éventuelles zones de déperdition pour les faire isoler avec des matériaux adaptés. Attention, il ne s'agit pas nécessairement des combles ou des fenêtres. Des aides financières (pouvant aller jusqu'à 70% du montant des travaux pour les foyers les plus modestes) existent, rapprochez-vous d'un conseiller FAIRE (service public de la rénovation). Ener'gence peut vous conseiller dans votre projet de rénovation et tient mensuellement des permanences à CHÂTEAULIN : tous les troisième lundis du mois de 9h00 à 12h00 à la Maison des Services au Public, 33 quai Alba.Ener'gence / Conseils neutres, gratuits / 02 98 33 20 09. (Texte : CCPCP)

Le vélo à l'école

Cette année, particulière encore, a vu les activités scolaires s'annuler. Le Vélo club châteaulinois qui assure habituellement un trimestre auprès de tous les enfants a dû lui aussi annuler ses séances.

Cependant les circonstances sanitaires s'étant améliorées en fin d'année c'est avec plaisir que les bénévoles du Vélo club sont venus une journée partager leur passion avec les enfants. En draineuse ou à vélo, chacun a pu tester son équilibre, son adresse et son agilité. Quel plaisir de reprendre contact avec une selle et d'appuyer sur les pédales. Et qui sait, le Tour de France ne passant pas très loin, peut-être que certaines vocations sont déjà en train de germer...



(Texte et images : Loé ROBACHE):

Visite à la ferme

C'est à pied que tous les enfants de l'école Sainte Anne se sont rendus à la ferme du GAEC du Restou chez Mathieu CAUGANT, président du canton de Châteaulin/Crozon du Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Finistère. Dès l'arrivée, ils ont assisté à la traite des vaches. Certains ont compris qu'il ne fallait pas être trop près afin d'éviter certaines projections ! Sur le boviduc, ils ont pu compter les vaches (mais personne n'est d'accord sur le nombre exact !). Et quel plaisir de pouvoir grimper sur un tracteur... Puis petite leçon sur l'agriculture avec les différentes plantations et leurs besoins : blé, orge, maïs... Ils sont incollables sur la distinction des céréales présentes sur l'exploitation à partir de leurs grains ! Pour se détendre, en fin de matinée, jeux sur une botte de foin avant de prendre un pique-nique bien mérité. Rien de tel qu'un bon repas en plein air pour recharger les batteries avant de reprendre la route vers l'école en début d'après-midi !



(Texte et images : Jean-Noël LANGONNE):

Le zoo de BRANFERE.

A deux pas du bourg de Le Guerno labellisé « Commune du patrimoine rural de Bretagne », le Parc de Branféré permet depuis plus de 50 ans aux visiteurs de découvrir une faune et une flore d'exception. L'accueil se fait par les gibbons dont les cris résonnent dans les arbres. Un groupe de flamants roses s'ébat dans leur mare de lotus ... roses. Puis makis, lamas et alpagas, et le château de Branféré où aras, faucons, cigognes, rapaces, pélicans et bien d'autres espèces se livrent à un magnifique ballet aérien. Classé « Arbre Remarquable », le Platane



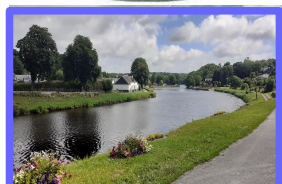
Pleureur a déjà connu plus de 300 printemps ! L'espace aquatique permet d'observer la nage gracieuse des phoques. La plaine africaine et ses habitants ont leurs charmes : girafes, zèbres, oryx... et juste à côté se trouve le Parcabout et ses 3 500 m² où une mer de filets dans les arbres permet d'évoluer sur plusieurs niveaux au-dessus du sol. La ferme pédagogique est proche avec ses chèvres, ânes, moutons ou encore poules. Et bien d'autres surprises. Au programme de tous les élèves de l'école, visite guidée du parc, spectacle des oiseaux et, pour les plus grands, jeu de l'oie sur les espèces menacées. Une belle journée riche en découvertes pour la plus grande joie de tous !



ECOLE STE ANNE : COCHON GRILLE à EMPORTER le 12 SEPTEMBRE 2021

A EMPORTER (6 €) ou LIVRAISON A DOMICILE sur Dinéault (ou alentours proches) (7 €).

Pour l'import, veuillez prévoir votre plat. Les livraisons à domicile se feront à partir de 12h, veuillez ne pas oublier d'indiquer l'adresse de livraison ainsi qu'un numéro de téléphone. A retourner à l'école Sainte-Anne (boîte aux lettres) ou chez votre commerçant **avant le 3 septembre 2021**. Menus : Plat : Cochon grillé, Semoule, Ratatouille. Vins à disposition (blanc, rosé, rouge) 6 € la bouteille. Vente de gâteaux sur place 1€ la part. Les bons de commande seront à votre disposition dans les commerces. Compte tenu des dispositions sanitaires, l'école Ste Anne se réserve le droit d'annuler ce programme.



Pour terminer la saison, l'association S'CAPADE avait organisé dimanche 4 juillet, un pique nique à Pont Coblant-Pleyben. Une trentaine d'adhérents s'était donnée rendez-vous en toute simplicité avec une ambiance sympathique et conviviale au bord de l'eau. La matinée avait débuté par un petit tour au marché des producteurs locaux avant de se retrouver tous pour le pot de l'amitié et le pique nique tiré du sac. L'après-midi s'est déroulé par une balade digestive le long du canal de Nantes à Brest. En fin de journée, avant de reprendre le chemin du retour, la présidente Christine PRIGENT a profité de la pause café pour annoncer le **programme 2021/2022** : Samedi **4 septembre**, Assemblée Générale. Dimanche **19 septembre** : découverte du Golfe du Morbihan et Ste Anne d'Auray.. Dimanche **7 novembre**: vide-grenier salle de la tour d'Auvergne. Du **29 janvier 2022 au 6 février 2022**, séjour neige à Doucy-Valmorel. Samedi **7 mai 2022**, spectacle à la ferme "Marie Guersaille". Du **26 au 29 mai 2022** séjour découverte en Baie de Somme. Toutes les informations sont disponibles sur le site <http://scapade.e-monsite.com>



(Texte et images : S'CAPADE):

DIVERS

Le Relais Parents Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance :

Pour se mettre en conformité avec la décision nationale qui acte ce changement de nom, le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) Ty-Ram change de nom : la structure devient **Relais Petite Enfance** (RPE) . Ceci « *afin d'être mieux identifié comme un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...) sur les 29 communes de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) et de Monts d'Arrée communauté* ».

Pour contacter les animatrices : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au 02.98.81.01.76. Par mail à rpam@epal.asso.fr.

Maison de l'enfance / Place Pierre Cloarec / 29190 Pleyben

50 Résidence Jean Bart-Entrée B1 / Quimill / 29150 Châteaulin

Monts d'Arrée Communauté / 12, Rte de Plonévez du Faou / 29530 Loqueffret

Accueil sur rendez-vous selon vos besoins et disponibilités.

Le relais est ouvert tout l'été !

(Communication du Relais Petite Enfance (RTE))

DIVERS

Ma Communauté de Communes communique :

Electroménager : comment bien s'équiper ?

Prendre le temps de bien choisir ses appareils électroménagers peut vous faire économiser sur vos factures d'électricité. **L'étiquette énergie** vous informe sur la consommation d'énergie de vos équipements. Attention aux « nuances de A » : un réfrigérateur classé A+++ consomme en moyenne 70% d'électricité en moins qu'un A+. **Ne pas surdimensionner vos équipements** : un petit frigo de 50L est souvent suffisant pour une personne seule, de même qu'une machine à laver de 5kg pour un petit foyer, etc. Notez que les appareils combinés (frigo + congélateur) ont tendance à consommer plus que la somme des deux séparés et n'offrent pas la possibilité d'éteindre le congélateur.

Enfin, il est recommandé de laisser un espace d'environ 5 cm entre le frigo et le mur et de dépoussiérer sa grille pour faciliter sa ventilation. Des multiprises à interrupteur vous permettront de les éteindre plus facilement en cas d'absence prolongée. **Ener'gence** tient mensuellement des permanences à :

CHÂTEAULIN : tous les troisième lundis du mois de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la Maison des Services au Public, 33 quai Alba.. **PLEYBEN** : tous les troisième lundis du mois de 14h à 17h dans la salle du Patrimoine, 14 rue de Gars Maria – bât Ty Ar Vuhez. Ener'gence / Conseils neutres et gratuits / 02 98 33 20 09.

(Communication CCPCP)

Exemple d'étiquette énergie d'un réfrigérateur-congélateur 2 portes.



DIVERS

La communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay recrute :
Assistant(e) de gestion financière et comptable (H/F)

Missions :

- Exécution budgétaire et opérations comptables en dépenses et en recettes : réalisation des mandats, des titres, des déclarations aux organismes
- Suivi des recettes
- Refacturation des prestations
- Facturation des services communautaires notamment les services liés à l'enfance jeunesse (crèche et accueils de loisirs), aux activités du centre aquatique (fonctionnement) et à l'office de tourisme
- Titres pour l'assainissement collectif : participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC)
- Facturation pour le service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mandats et titres d'annulation pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)
- Vérification et traitement comptable des documents et informations transmis par le Trésor public (P503, dépenses à régulariser)
- Relations avec les services comptables et fiscaux de l'Etat
- Opérations comptables d'inventaire, vérification de la concordance entre l'inventaire comptable et l'état de l'actif, lien entre inventaire physique et inventaire comptable
- Ressources humaines : participation à la réalisation de la paie et à son mandatement

Compétences :

- Solides connaissances en comptabilité publique - Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise des nomenclatures M14 et M4
- Une expérience sur un poste similaire serait appréciée
- Maîtrise de Word, Excel et Berger Levrault appréciée
- Organisation, méthodes et rigueur dans le travail
- Capacité à travailler en équipe
- Qualités relationnelles



Poste, basé à Châteaulin, à pourvoir dès que possible et jusqu'au 31 décembre 2021.

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à : muriel.leguern@ccpcp.bzh



Un cadastre solaire qu'est-ce que c'est ?

Le cadastre solaire du Pays de Brest est un **outil cartographique qui permet de disposer d'une estimation du potentiel de production d'énergie solaire pour l'ensemble des toitures** présentes sur les communautés de communes du Pays de Brest.

L'outil a été créé en interne par le service SIG du Pôle métropolitain du Pays de Brest. Le cadastre a été construit pour que l'ensemble des habitants et acteurs économiques du territoire puissent l'utiliser librement.

L'estimation de la production énergétique se base sur les cartographies existantes du Pays de Brest et la prise en compte des pentes et orientations des toitures. Ces différents éléments permettent de donner pour chaque toiture une première estimation sur l'intérêt de poser des panneaux solaires pour la production d'eau chaude (solaire thermique) ou la production d'électricité (photovoltaïque).

Pour obtenir une estimation du potentiel de production énergétique de sa toiture, la première étape est d'aller sur le cadastre solaire : www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire

« Avec le cadastre solaire, découvrez le potentiel solaire de votre toiture en 1 clic ! »

Afin de promouvoir la transition écologique, il est essentiel de réduire ses consommations énergétiques, mais il est également intéressant de produire de l'énergie renouvelable. L'énergie solaire est une énergie fiable et elle est pertinente même sur notre territoire !

Pour savoir si vous disposez d'un potentiel de production d'énergie solaire intéressant sur votre toiture, le Pays de Brest a créé un outil de simulation gratuit et ouvert à tous : le cadastre solaire. En 1 clic accédez au cadastre solaire : www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire

Entrez votre adresse et visualisez le potentiel de production d'énergie solaire de votre toiture ainsi qu'une estimation du coût de raccordement au réseau électrique géré par Enedis. Si votre potentiel est intéressant et que vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez contacter Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest au 02 98 33 20 09. Un conseiller pourra vous accompagner dans votre projet de manière neutre et gratuite. Attention : le cadastre solaire ne cautionne aucun démarchage commercial proposant l'installation de panneaux solaires.

Le cadastre solaire du Pays de Brest est un outil qui a vocation à être partagé au plus grand nombre.

Présentation du cadastre solaire disponible sur le site du Pays de Brest : www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire

le cadastre solaire dont l'adresse est la suivante : <https://arcg.is/nay8u>



(Communication Pays de Brest)

La plate-forme cartographique du Pays de Brest propose de nouveaux services cartographiques permettant de consulter la photographie aérienne de précision, le plan de la commune, le PLU, le plan cadastral ou encore les équipements publics... A la différence des cartes statiques, l'internaute peut rechercher, zoomer, interroger les données et par exemple éditer une note de renseignement d'urbanisme (NRU) utile aux administrés comme aux professionnels (notaires et agences immobilières notamment). Il est possible également d'interroger une parcelle et obtenir la réglementation

s'y appliquant. S'ils sont largement utilisés dans la sphère professionnelle, ces services proposés par GéoPaysdeBrest sont souvent méconnus du grand public, alors qu'ils peuvent être d'un grand intérêt pour les habitants actuels et futurs, comme pour les visiteurs. (NDLR) : Voir les tutoriels auparavant peut beaucoup aider : sig@pays-de-brest.fr

Tous ces services sont à disposition à : <https://geo.pays-de-brest.fr>

(Communication Pays de Brest)



La « **Maison Ages et Vie** » ouvre ses portes le **mardi 27 juillet prochain de 9 h à 17 h**. Venez visiter et vous renseigner sur ce concept adapté aux personnes prenant de l'âge et perdant de la mobilité. Vous pouvez aussi si vous le souhaitez, prendre rendez-vous pour ce jour là au 0 801 07 08 09

La commune de Dinéault est en phase de clôture et d'arrêt de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** avant de le faire valider par la CCPCP. Une dernière réunion publique est nécessaire. L'ensemble de la population est invitée à y participer le **3 septembre à 19 h à la salle de La Tour d'Auvergne**.